

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2011

Présents : Jean-Louis RICHARME, Nicole BERNARD-BERNARDET, Stéphane BOISIER, Benoît CLAVEL, Monique D'ORAZIO, Corinne GOBBER, Bruno GUIDON, Jean-Claude LOYEZ, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absents (excusés) : Alain MARCHISIO, Christiane PESSEY-DEBULLE.

Nicole BERNARD-BERNARDET est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) *Approbation du compte-rendu de la dernière réunion*
- 2) *Demandes d'urbanisme*
- 3) *Personnel communal : suppressions et création d'emplois*
- 4) *Proposition de coupes de bois pour 2012*

- 5) *Demande d'aménagement de la zone artisanale*
- 6) *Assainissement : conventions pour contrôles périodiques*
- 7) *Réflexion sur les futurs travaux du réseau d'eau*
- 8) *Informations et questions diverses*

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation du compte-rendu de la séance du 23 juin 2011	Avis favorable	
2	Demandes d'urbanisme	CU 2011/22 : avis favorable DP 2011/25 : avis favorable DP 2011/26 : avis favorable	
3	Personnel communal : suppressions et création d'emplois	Avis favorable pour la suppression des postes d'agent de restauration et entretien et d'agent polyvalent du service technique et pour la création d'un emploi d'agent polyvalent de restauration, gardien de déchetterie, relevés des consommations d'eau et entretien courant.	
4	Proposition de coupes de bois pour 2012	Avis favorable pour la parcelle 34.	
5	Demande d'aménagement de la zone artisanale	Avis favorable pour le permis d'aménager	
6	Conventions pour contrôles périodiques	Avis favorable pour la nouvelle convention avec le cabinet Nicot pour un contrôle au prix de 83 €.	
10	Demande de prestation de ramonage « groupé »	Avis défavorable	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
7	Le Conseil visite les installations du réseau d'eau	Le Maire	Organise cette visite avec des pompiers du Bouchet et des Clefs		A l'automne

3. Personnel communal

Solange SUSCILLON devient la nouvelle cantinière en gardant des tâches actuelles : relevés des compteurs d'eau, déchetterie, fleurs...

Maryline PACCARD s'occupera désormais de la salle des fêtes.

5. Zone artisanale

La SED a fait un appel d'offre pour trouver un maître d'œuvre. C'est Profils Etude qui a été retenu.

Un rendez-vous a été fixé au 16/08 à 14h00 pour lancer les études et définir les besoins.

10. Informations et questions diverses

a) CCVT

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil du rapport d'activité.

b) PER (Pôle d'Excellence Rurale)

Dans le cadre de ce programme, le comité agricole de Thônes organise un concours pour la mise en valeur des alpages.

c) Travaux d'eau La Bottière-Chef-Lieu

Un retard a été pris dans les travaux dû à la coordination avec les travaux de la Régie d'Electricité. Un nouveau délai a été accordé jusqu'à fin septembre.

d) PLU

5 conseillers ont noté les différentes offres. Un cabinet a été reçu le 19/07. Un autre sera reçu le 26/07.

Le choix définitif aura lieu ensuite.

Lors de la prochaine séance de conseil, une commission de suivi du PLU sera créée → à réfléchir pour participer : il faut prévoir une réunion par mois pendant 16 à 18 mois

e) Maison de la Pomme

L'Association des Vergers a fait établir des devis pour édifier un abri pour protéger le pressoir récupéré à la Combe. Les travaux seront financés par la CCVT. Coût de 20 000 euros environ.

f) Aérogommeuse

La CCVT a acheté une aérogommeuse pour effacer les tags. Les tags doivent être enlevés dans les 72 heures. La CCVT achète le matériel et les communes paient les interventions qui sont faites à leur demande.

g) Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

LA CCVT est en cours de réflexion pour intégrer ou non de nouvelles compétences.

h) Questions diverses

- le goudronnage suite aux travaux sur le réseau d'eau n'est pas de bonne qualité : il s'agit d'un goudronnage temporaire : les enrobés définitifs seront faits en fin de travaux.

- est-il possible de prévoir de l'élagage sur la route du Sappey ? Demander éventuellement une participation à la commune de Saint-Ferréol → Voir si possible lors de l'intervention prévue par le lamier cet automne.

- un administré a demandé si toutes les lampes publiques étaient réellement nécessaires.

Réponse : la nécessité des lampes publiques est une notion assez subjective (sécurité ou confort ou... ?) et il est difficile de répondre en 1 instant à cette question. Le CM reparlera de cette question lors d'une autre séance. Le CM regrette que cet administré n'ait pas donné ses coordonnées (nom, adresse)